**KKO INTERNATIONAL**

*Société anonyme ayant ou faisant appel public à l’épargne*

Avenue Louise 363, boîte 19

1050 Bruxelles

RPM (Bruxelles) 0839.801.947

(la « **Société** »)

**PROCURATION POUR L’ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE**

**KKO INTERNATIONAL SA**

**DU 21 JUIN 2017**

Tout actionnaire peut se faire représenter à l’assemblée générale par un mandataire. Tout mandataire doit être désigné en utilisant le présent formulaire établi par la Société.

L'original du présent formulaire signé sur support papier doit parvenir à la Société par courrier ordinaire (avenue Louise 363, boîte 19, 1050 Bruxelles, Belgique) au plus tard le **14 juin 2017 à 17 heures**.

**Le(a) soussigné(e)** (le "**Mandant**"),

Personne morale :

|  |  |
| --- | --- |
| Dénomination sociale et forme juridique : |  |
| Siège social : |  |
| Valablement représentée par :1. 2.  | Demeurant à : |

Personne physique :

|  |  |
| --- | --- |
| Nom : |  |
| Prénoms : |  |
| Domicile : |  |
| Numéro national : |  |

Titulaire de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *(\*)* actions nominatives et/ou \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *(\*)* actions dématérialisées *(\*\*)* en pleine propriété de la société anonyme KKO INTERNATIONAL, ayant son siège social à 1050 Bruxelles, avenue Louise 363, boîte 19, et inscrite au registre des personnes morales (Bruxelles) de la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0839.801.947,

*(\*) Veuillez indiquer le nombre d'actions.*

*(\*\*) Veuillez biffer la mention inutile.*

Désigne comme mandataire la personne suivante (le "**Mandataire**") :

* \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, domicilié \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

aux fins de le (la) représenter à l'assemblée générale ordinaire de la Société qui se tiendra le **mercredi 21 juin 2017 à 18 heures**, à l’Hotel Warwick, situé avenue Louise 381-383 à 1050-Bruxelles (Belgique), aux fins d’y délibérer sur les points de l’ordre du jour et d’y voter en son nom et pour son compte dans le sens de son intention de vote exprimée ci‐après *(\*\*\*)*:

*(\*\*\*) Veuillez cocher la case de votre choix.*

Assemblée générale ordinaire :

1. **Examen du rapport annuel de gestion du conseil d’administration et du rapport du commissaire portant sur l'exercice social clôturé au 31 décembre 2016 (comptes statutaires et consolidés)**
2. **Discussion et approbation des comptes annuels de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2016 (comptes statutaires et consolidés)**

Proposition de décision : L'assemblée générale ordinaire approuve les comptes annuels statutaires clôturés au 31 décembre 2016.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| OUI | NON | ABSTENTION |

1. **Affectation des résultats de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2016**

Proposition de décision : L'assemblée générale ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice clôturé de la manière suivante :

* Perte reportée de l’exercice précédent : 3.368.195,59 EUR
* Perte de l’exercice à affecter : 2.801.601,89 EUR
* Perte à reporter au terme de l’exercice : 6.169.797,48 EUR

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| OUI | NON | ABSTENTION |

1. **Décharge des administrateurs et du commissaire**

Proposition de décision : L'assemblée générale ordinaire donne décharge à chacun des administrateurs ainsi qu'au commissaire en fonction durant l'exercice social 2016 pour tous les actes exécutés en vertu de leur mandat au cours dudit exercice.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| 4.1. Décharge à Monsieur Remy ALLEMANE | OUI | NON | ABSTENTION |
| 4.2. Décharge à Monsieur Jacques-Antoine DE GREFFIER | OUI | NON | ABSTENTION |
| 4.3. Décharge à Monsieur Hugues LAMOTTE | OUI | NON | ABSTENTION |
| 4.4. Décharge à Monsieur Robert OSSELAER | OUI | NON | ABSTENTION |
| 4.5. Décharge à Monsieur Benoît VILLERS | OUI | NON | ABSTENTION |
| 4.6. Décharge à Monsieur Pierre MONCHEUR DE RIEUDOTTE | OUI | NON | ABSTENTION |
| 4.7. Décharge à KPMG Réviseurs d'Entreprises - Bedrijfsrevisoren SCRL, représentée par Monsieur Benoît VAN ROOST | OUI | NON | ABSTENTION |

1. **Divers**

Pouvoirs du Mandataire :

En vertu de la présente, le Mandataire dispose des pouvoirs suivants au nom du Mandant:

1. prendre part à l’assemblée et, le cas échéant, voter en faveur de leur ajournement;
2. prendre part à toute autre assemblée ayant le même ordre du jour, au cas où la première assemblée aurait été prorogée, ajournée ou n’aurait pas été régulièrement convoquée;
3. voter dans le sens de l’intention de vote indiquée ci-dessus et, si aucune instruction de vote n’est donnée, voter en faveur de la proposition; et
4. signer tout procès-verbal, liste des présences, registre, acte ou document concernant ce qui précède et, en général, faire tout ce qui sera nécessaire ou utile à l’exécution du présent mandat.

Indemnisation du Mandataire :

Le Mandant s’engage par les présentes à indemniser le Mandataire de tout dommage que celui-ci pourrait encourir en raison de tout acte accompli en exécution de la présente procuration, à la condition toutefois qu’il ait respecté les limites de ses pouvoirs. De plus, le Mandant s’engage à ne demander l’annulation d’aucune des résolutions approuvées par la Mandataire et à n’exiger aucune indemnisation de la part du Mandataire, à la condition toutefois que celui-ci ait respecté les limites de ses pouvoirs.

\*

Cette procuration est irrévocable. Les actionnaires qui ont donné valablement procuration ne pourront plus voter à l’assemblée générale en personne.

Fait à , le 2017.

Signature(s):………………………………………………………………………..

***Prière de parapher chaque page de la procuration et de signer la dernière page. Les personnes morales doivent indiquer le nom, prénom et fonction des personnes qui signent la présente procuration en leur nom.***